

## Préparation aux concours d'auxiliaire de puériculture

### Le métier

L'auxiliaire de puériculture exécute sous la responsabilité de l'infirmière ou de l'éducatrice jeunes enfants les soins nécessaires à l'enfant, en participant au maintien et à la restauration de son bien-être physique et/ou psychique, à son épanouissement et à son développement. L'auxiliaire de puériculture peut travailler dans un hôpital, une clinique, une crèche ou une halte-garderie.

### Les objectifs de la formation

Réussir un concours d'entrée afin d'intégrer une école d'Auxiliaire de Puériculture (10 mois)

### Public

- Tout public âgé de 17 ans au 31 décembre de l'année des épreuves d'admission
- Etre titulaire d'un diplôme homologué au minimum au niveau V ou d'un CAP Petite Enfance ou être titulaire du diplôme National du Brevet ou avoir suivi une classe de première ou justifier de trois années d'expérience professionnelle dans le milieu hospitalier en tant qu'Agent des Services Hospitaliers

### Financement de la formation

- Financement individuel
- Congés individuel de formation (C.I.F.)
- Autres financements possibles

### ***Déroulé et Contenu de la formation***

#### Contenu

- Mathématique
- Français
- Biologie
- Culture général en santé
- Culture professionnelle
- Préparation à l'oral
- Tests d'aptitudes

#### Déroulé

- De septembre à février-mars
- 1 concours blanc par mois
- Possibilité de stage